

# VISUGLACE IVD

Formule Brevetée France n°11/60026 du 04/11/2011

## DENEIGEANT-DEVERGLACANT NON CORROSIF CONTACT ALIMENTAIRE

AVEC INDICATEUR D'EPANDAGE, AGENTS ANTI-DERAPANT ET UREE

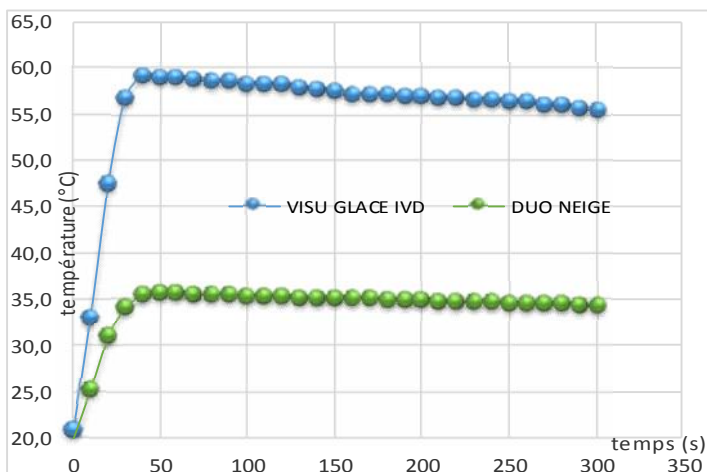
### PROPRIETES

En maintenance hivernale urbaine, en cas de neige ou de verglas, **VISUGLACE IVD** est utilisé pour sécuriser les zones piétonnes, les zones à 30 Km/h, les pistes cyclables, les parvis, les sorties d'écoles et hôpitaux et pour dégager les accès des maisons et immeubles d'habitation afin d'éviter les risques d'accidents en conformité avec l'Arrêté *Inter-Préfectoral du 27 octobre 1937*.

#### **VISUGLACE IVD présente cinq actions :**

**VISUGLACE IVD** est dotée d'une technologie qui limite la corrosion électrochimique des aciers, ouvrages d'art, fer à béton, panneaux de signalisation, rails de sécurité, structures métalliques, mobilier urbain ... la réduisant de plus de 63% (en fonction de l'acidité des précipitations), rendant le traitement beaucoup moins agressif qu'un MEG, qu'un sel routier, ou que des paillettes de chlorures de calcium ou de magnésium (tests réalisés en conformité avec les recommandations de la norme américaine ASTM G31-72, disponibles sur simple demande).

**VISUGLACE IVD** développe une forte réaction exothermique au contact de la neige ou de la glace, provoquant instantanément leur fusion. **VISUGLACE IVD** possède dans sa formulation un agent accélérateur de fusion.



### **NOUVELLE FORMULE**

*Avec agent spécifique non corrosif  
Protection cathodique*

Comparativement à un déverglacant classique de type **DUO NEIGE**, le test d'efficacité ci-contre démontre que l'élévation de température due à la réaction exothermique du **VISUGLACE IVD** est **deux fois et demi plus importante**, accélérant la fusion de la glace et de la neige.

*Pour 25kg de déverglacant  
classique,  
on n'utilisera que 10kg de  
VISUGLACE IVD*

#### **Protocole du test d'efficacité mis au point par nos laboratoires :**

On mélange 100g d'eau, à exactement 20°C, à une masse précise d'environ 30g de déverglacant, correspondant à une quantité équivalente de matière active. Le mélange est placé sous agitation magnétique, à environ 300 tours/mn, dans un bécher, isolé par une coque en polystyrène, afin de limiter les échanges thermiques. L'élévation de température du mélange, due à la réaction exothermique de la dissolution du déverglacant, est relevée toutes les 10 secondes et est reportée sur une courbe Température (°C) = f (Temps (s)).

**VISUGLACE IVD** inclut un traceur alimentaire qui permet de le répartir efficacement et économiquement sur la neige ou la glace.

**VISUGLACE IVD** contient un double agent anti dérapant. Avant la fonte totale de la glace ou de la neige, il laisse un tapis anti-dérapant minéral naturel qui sécurise le passage du public, sans risque de rayer les surfaces fragiles.

**VISUGLACE IVD** contient un agent (urée) ayant pour effet, après traitement, de retarder une éventuelle formation de verglas.

## CARACTERISTIQUES

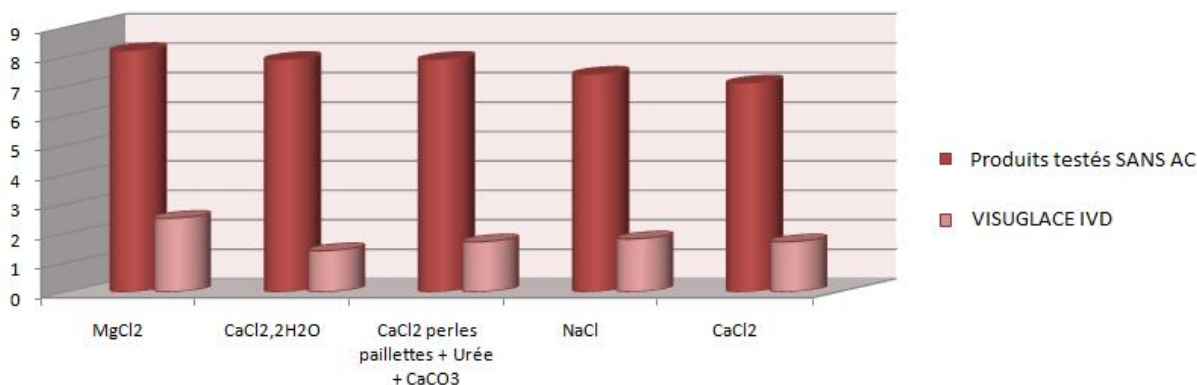
- Aspect : Mélange de particules blanches et vertes
- Densité à 20°C..... 0.80+/- 0.05
- Matière réactive..... 80 %
- Température de protection.....-55°C
- Fonte exothermique.....513 kJ
- Résidus.....20% agent antidérapant minéral

### Corrosion des aciers

ronds-béton, structures métalliques, panneaux de signalisation ...

**Taux de corrosion, à température de « frigo », de déverglaçants couramment utilisés**

COMPARATIF DES TAUX DE CORROSION DE DEVERGLACANTS COURAMMENT UTILISES AVEC ET SANS AC (Technologie Anti Corrosion Brevetée)			
Produits testés		Taux de Corrosion Sans AC	Taux de Corrosion Avec AC
Mono Ethylène Glycol	MEG	<b>8,7</b>	
Chlorure de Magnésium écailles 47%	MgCl <sub>2</sub>	<b>8,2</b>	<b>2.5</b>
Chlorures de Calcium paillettes 78%	CaCl <sub>2</sub> ,2H <sub>2</sub> O	<b>7,9</b>	<b>1.4</b>
Composition CaCl <sub>2</sub> perles et paillettes + Urée + CaCO <sub>3</sub>		<b>7,9</b>	<b>1.7</b>
Sel gemme Chlorure de sodium	NaCl	<b>7,4</b>	<b>1.8</b>
Chlorures de Calcium perles 96%	CaCl <sub>2</sub>	<b>7,1</b>	<b>1.7</b>
<i>Pour info, eau de pluie à 5°C, sans réglage de pH</i>		<b>7.1</b>	



La mention **AC** signifie que les déverglaçants bénéficient de la technologie Anti Corrosion propriété de notre laboratoire. (demande de brevet français déposée à l'INPI sous le numéro 11/60026. le 04 novembre 2011). Mesures effectuées en conformité avec les recommandations de la norme ASTM G31-72.

## UTILISATIONS

**VISUGLACE IVD** est utilisé pour déneiger. Utilisable dans les sorties et cours d'école.

## UTILISATEURS

**VISUGLACE IVD** est à utiliser par les professionnels.

## MODE D'EMPLOI

Epandre **VISUGLACE IVD** sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un matériel d'épandage professionnel. Répartir **VISUGLACE IVD** le plus uniformément possible, la partie colorée de **VISUGLACE IVD** permet à l'utilisateur de visualiser les endroits déjà traités. Laisser agir : **VISUGLACE IVD** s'enfonce rapidement dans la couche de neige et de verglas en la faisant fondre. Quelques minutes suffisent pour obtenir un sol sécurisé.

**Dosage :**

En préventif : 30g/m<sup>2</sup>

En curatif : 30 à 80g/m<sup>2</sup> selon l'épaisseur de la neige ou du verglas

Un essai préalable avant utilisation est recommandé.

**CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE**

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

**CONFORMITE A LA LEGISLATION**

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

*Démarche éco-responsable*

**Nous revendiquons par éco-responsable :**

- 1) **Réduction de l'impact environnemental** : exothermie optimisée, limitant la quantité de sel nécessaire à la fonte des neiges et glaces
- 2) **Réduction de l'impact environnemental** : présence d'un traceur d'épandage aidant l'utilisateur à maîtriser les quantités utilisées
- 3) **Réduction de la corrosion** : diminution sensible de la corrosion électrochimique des infrastructures métalliques et du mobilier urbain.

